

CHAPITRE II

ARBITRAIRE ET NON ARBITRAIRE DU SIGNE

1. Préliminaires

On ne peut parler de la relation entre langage et réalité sans parler de la thèse du caractère arbitraire, c'est-à-dire non causal, du signe linguistique¹, posée, dans la période moderne, comme fondatrice de la linguistique par F. de Saussure, énoncé dans son *Cours de linguistique générale (CLG)*.

Pour Saussure, si chaque signe était une imitation de son objet, il serait explicable par lui-même, indépendamment des autres et n'aurait pas de relation nécessaire avec les autres.

Ces constats lui permettent alors de déboucher sur la théorie du signe : chaque langue est caractérisée par son *expression*, c'est-à-dire par les sons qu'elle choisit pour transmettre la signification, et par son *contenu*, à savoir par la façon dont elle présente la signification et découpe la réalité extralinguistique.

Ducrot et Todorov résument de la sorte le discours sur l'arbitraire de tradition saussurienne :

Le besoin humain de motivation amène à créer des classes de signes où règne seulement un arbitraire relatif, où le même type de dérivation s'accompagne d'un contenu sémantique analogue. Ainsi l'organisation de la langue en catégories de signes est liée à l'arbitraire du signe isolé, qu'elle permet de dépasser [...] La façon la plus radicale d'affirmer l'arbitraire linguistique consiste à soutenir

¹ Elle permet de définir le langage comme un système ayant son autonomie et ses lois internes d'organisation et non comme un système motivé et *causalement* déterminé par les lois du monde des objets (physiques, mentaux ou idéaux) qu'il représente. (Source : O. Ducrot et T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, 1972.)

que les unités minimales mises en œuvre par une langue particulière ne sont pas susceptibles d'être définies indépendamment de cette langue.

Cette affirmation comporte elle-même au moins trois moments distincts que nous essayerons de démêler :

a). Le premier est d'affirmer que les unités dont se servent les langues (phonèmes, traits distinctifs, sèmes, notions grammaticales) ne sont fondées sur rien d'autre que sur leur emploi linguistique : aucune contrainte physique ou physiologique ne prédispose la multitude des sons que l'on peut prononcer en français pour réaliser la voyelle "a" à constituer en seul et unique phonème. Et, de même, l'ensemble de nuances de couleurs désignées par le mot "vert" n'a, du point de vue de la réalité physique ou psychologique, aucune unité objective. Ainsi, le découpage de la réalité extralinguistique en unités linguistiques ne serait pas dessiné en filigrane dans les choses, mais manifesterait le libre arbitre de la langue.

b). Un deuxième moment de la croyance à l'arbitraire consisterait à dire que le découpage effectué par le langage dans la réalité extralinguistique varie d'une langue à l'autre. Il n'est donc pas dû à une faculté générale du langage, mais à une libre décision des langues particulières. Pour tenter de le prouver, on montre par exemple combien les phonèmes varient d'une langue à une autre ou que la même réalité sémantique est organisée différemment dans des parlars différents.

c). Dans sa forme la plus aiguë, la croyance à l'arbitraire linguistique ne se fonde plus sur le découpage de la réalité phonique ou sémantique par les différentes langues, mais sur l'idée que la nature profonde des éléments linguistiques est purement formelle. Telle qu'elle a été élaborée par Hjelmslev, à partir de certaines indications de Saussure, cette thèse consiste à affirmer que l'unité

linguistique est constituée avant tout par les relations qu'elle entretient avec les autres unités de la même langue. Dans cette perspective, chaque unité ne peut se définir que par le système dont elle fait partie. Il devient alors contradictoire de retrouver dans les parlars différents des unités identiques et de se représenter les diverses langues comme étant simplement des combinaisons différentes, constituées à partir d'un ensemble universel d'éléments donnés dans la faculté humaine du langage. Tout élément comportant en son centre même une référence au système linguistique dont il fait partie, l'originalité de chaque langue n'est plus un phénomène contingent mais nécessaire, qui tient à la définition même de la réalité linguistique. Une langue ne peut plus alors être autre chose qu'arbitraire. (1972 : 175-178)

La validité de la doctrine de l'arbitraire du signe semblait tellement évidente qu'elle n'avait presque pas besoin de l'autorité de Whitney (1875) ou de Saussure (1916) pour l'établir¹. Mais il est toujours vrai que c'est l'autorité de Saussure qui avait instauré l'arbitraire du signe comme principe sémiologique fondamental qui domine, selon ses dires, « toute la linguistique de la langue ».

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire. [...] Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne ; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. (CLG : 100)

Et pourtant, la conception saussurienne de l'arbitraire du signe n'est acceptable dans le débat que si l'on soumet à la critique le terme d'*arbitraire*.

¹ Haiman, 1985 : 3.

Dès la première édition du *Cours* on a différemment critiqué les divers sens du mot *arbitraire* appliqué au mot *signe*. De désaccords qui ne portaient pas toujours sur l'essentiel, il n'est resté que peu de choses : de nos jours la plupart des linguistes pensent que l'arbitraire du signe ne fait plus problème et si certains ont le mérite de vouloir approfondir ce concept (notamment Hjelmslev¹), ce n'est nullement pour le remettre en cause.

Le concept comporte bien une ambiguïté qui a fait couler beaucoup d'encre. En effet, le lien entre la forme que prend l'expression, ensemble de sons ou de lettres, et la forme correspondante qui organise l'expérience humaine (le signifié) peut être dit à juste titre *nécessaire*, comme l'a montré Benveniste, et en aucun cas arbitraire.

Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire ; au contraire, il est nécessaire. [...] ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à un tel autre. En ce sens, et en ce sens seulement, il est permis de parler de contingence [...]. (1966 : 52)

Ensuite il précise :

La nature du signe linguistique n'y est en rien intéressée, si on le définit comme Saussure l'a fait, puisque le propre de cette définition est précisément de n'envisager que la relation du signifiant au signifié. Le domaine de l'arbitraire est ainsi relégué hors de la compréhension du signe linguistique. (1966 : 53)

En conséquence,

¹ Rappelons que dans sa théorie glossémaliste, appliquant aux deux plans de la langue le principe de l'isomorphisme, Hjelmslev décrit l'expression et le contenu du signe comme étant formés d'une manière analogue : *forme + substance* (1968 : 73-82).

Cette nouvelle définition justifie une nouvelle conception de l'arbitraire du signe linguistique : c'est le rapport *forme - substance* qui est arbitraire, aussi bien sur le plan du contenu (découpage de la réalité vs. réalité) que sur le plan de l'expression (l'ensemble de phonèmes d'une langue vs. l'ensemble de sons possibles). A la différence de la théorie saussurienne, la théorie glossémaliste de l'arbitraire est donc plus complexe.

Il est [...] vain de défendre le principe de l'« arbitraire du signe » contre l'objection qui pourrait être tirée des onomatopées et des mots expressifs [...]. L'arbitraire n'existe ici aussi que par rapport au phénomène ou à l'objet matériel et n'intervient pas dans la constitution propre du signe. (1966 : 51-52)

Si le nom de Saussure est irrémédiablement attaché à l'arbitraire du langage, c'est certainement à cause aussi du caractère impérialiste des théories et de l'usage qui a été fait de son *Cours* par les structuralistes. Haiman remarque que, même si la réflexion de Saussure sur la motivation n'occupe pas plus de quatre pages de son fameux texte, il est étonnant de voir combien elles sont riches et suggestives¹. La théorie structuraliste, qui devait se réclamer de Saussure, s'est gardée de mettre l'accent sur ces pages essentiellement consacrées à la motivation dans la combinaison des signes.

1.2 Arbitraire du signifiant – arbitraire du signifié

Il importe de distinguer dans ce qu'il a été affirmé deux types d'arbitraire.

Le premier – *l'arbitraire du signifiant*, prend le contre-pied du mimologisme. Une preuve de cet arbitraire se cherche généralement dans l'existence de langues différentes. C'est ainsi que le signifié « bœuf » a pour signifiant /bøf/ en français, /oksə/ en allemand. Même l'onomatopée, souvent citée comme preuve de l'existence d'un lien naturel entre signifiant et signifié, ne trouve pas grâce aux yeux de Saussure, puisque le mugissement de la vache est entendu *meuh* d'un côté de la Manche, *moo* de l'autre.

Or, on peut noter qu'à propos de ces onomatopées *motivation* n'implique pas nécessairement *prédictibilité*² et qu'un même modèle (le mugissement de la vache) peut, par conséquent, motiver des interprétations différentes.

¹ 1986 : 11.

² V. Lakoff, 1987.

C'est bien, en revanche, l'*arbitraire du signifié* qui mérite d'être relativisé. La diversité des découpages effectués dans le monde réel par les langues humaines est souvent donnée comme preuve d'arbitraire. Mais cet arbitraire est très relatif, car il s'agirait plutôt d'*une motivation fonctionnelle* plutôt que d'arbitraire : le découpage est en grande partie motivé par notre système perceptuel et conceptuel.

Quand on pose que la différence phonique entre *bœuf* et *Ochse* prouve qu'il n'y a aucun rapport entre le signifié et le signifiant, puisque pour un signifié unique on a deux signifiants très différents, on commet l'erreur qui consiste à prendre le référent pour le signifié. Mais là, il est manifeste, comme en témoigne l'étymologie, que *les objets sont nommés à l'aide de caractéristiques qui varient en fonction de l'objet et de la pratique qu'on a de cet objet dans une culture donnée* - par imitation articulatoire et phonique des signifiants « traduisant » les *qualités* de l'objet.

Aucune arbitrarité dans ce processus : le signifié *ressemble au référent*, il en est le trait saillant enregistré, et le signifiant *mime / peut mimer cet enregistrement*.

2. Contre l'arbitraire du signe

Les preuves apportées par Saussure même en faveur du caractère non causal du signe (reprises d'une manière répétitive par ses disciples) relèvent essentiellement des rapports entre *substance - forme du contenu*, *substance - forme de l'expression* (précisés ultérieurement par Hjelmslev) : le principe de l'arbitraire du signe serait attesté par la segmentation sémiologique propre à chaque langue et par la distribution différente des phonèmes¹.

L'arbitraire du signe linguistique depuis Saussure semble être essentiellement fondé sur cette observation : la multitude de formes pour une même unité de signification existante dans les langues. La ressemblance, quand ressemblance il y a dans des langues non apparentées, est expliquée alors par la *contamination*, l'*emprunt* ou le pur *hasard*.

2.1 Le découpage sémiologique

On note au moins deux cas qui peuvent expliquer la faiblesse de l'argumentaire arbitrairiste à ce sujet :

- (a) - *Un objet a plusieurs attributs, il peut être désigné par plusieurs attributs.*
- (b) - *Un même attribut peut être assigné à plusieurs objets*².

¹ A cet égard, une voie censée renforcer la dimension arbitraire du signe linguistique serait de voir si l'arbitraire au niveau de la forme du contenu et au niveau de la forme de l'expression est réellement nécessaire et inhérent au fonctionnement d'un système linguistique, sémiotique.

Or, logiquement, la forme du contenu ne nous semble ni nécessaire ni arbitraire, car il est facile d'imaginer que toutes les langues pratiquent la même forme du contenu. Pour ce qui est de la forme de l'expression, rien n'empêcherait le fonctionnement du système linguistique au cas où toutes les langues utiliseraient le même inventaire de phonèmes, les mêmes oppositions distinctives, les mêmes règles de distributions, etc. Elle ne nous paraît pas, elle non plus, nécessaire et inhérente pour un système sémiotique. Le fait qu'il existe des différences entre les langues est la conséquence de certains facteurs extralinguistiques dont l'analyse ne concerne aucunement le principe sémiotique fondamental, le mécanisme linguistique. En conséquence, cela ne présuppose pas avec nécessité une distinction *forme - substance* sur le plan de l'expression, ce qui, d'un point de vue strictement sémiotique, revient à dire que la théorie glossémaliste du signe est parfaitement réductible à la théorie bipartite de Saussure, mais plus complexe.

² La relation ainsi établie est par sa nature *contingente*, puisqu'elle suppose liberté de choix.

On n'a pas cessé d'affirmer que les nombreux cas d'homonymie, d'énantiosémie et de synonymie lexicale découlaient du principe de l'arbitraire. Mais ces propriétés sont bel et bien explicables, elle ne sont pas tributaires d'une quelconque convention :

- L'*homonymie* : explicable par l'attraction paronymique ou par l'appartenance à plusieurs matrices¹ ou l'équivalence fortuite des formes linguistiques qui ont subi des changements phonétiques ;
- L'*énantiosémie*² : explicable par l'existence des primitifs sémantiques qui supposent des axes signifiés ou par le noyau de la matrice de traits ;
- La *synonymie* : il n'y a jamais une synonymie parfaite, car elle s'explique par les *sèmes lexicogéniques*³ (i.e. différents attributs qu'un objet donné comporte et à partir desquels il peut être nommé).

C'est, en général, la métonymie qui explique la variété des mots désignant le même objet selon les diverses « faces » ou circonstances sous lesquelles on peut les envisager.

C'est par ce moyen (la métonymie) que les mots radicaux, qui sont en petit nombre, même dans les langues les plus abondantes, s'étendent sans se multiplier, jusqu'à désigner des choses dont les significations paraissent fort éloignées. (De Brosse, op. cit., II : 119)

Cela vient des diverses manières de considérer le même objet et de le saisir par tel ou tel de ses effets.

¹ Bohas, 2000 : 140 et suiv. ; *infra*, p. 371 et suiv.

² On sait la fortune de la spéculation sur les « sens opposés » chez Abel puis chez Freud, et la mise au point de Benveniste (1966, I : 79-83). De Brosse anticipait déjà bien en remarquant que la « contrariété établit entre (les choses contraires) une espèce de relation », qui est évidemment la catégorie sémantique à l'intérieur de laquelle s'articule l'opposition : ainsi de la *verticalité* à quoi réfère *altus* en deçà de toute distinction du haut et du bas. « Voyons comment les hommes ont pu se porter à exprimer par le même terme *Alt* des idées diamétralement opposées. Ils ont voulu rendre cette idée-ci, qu'un objet était bien hors de la portée de leur main en ligne perpendiculaire : et après s'être servi de ce mot pour les choses bien hors de portée en haut, ils l'ont aussi employé pour les choses hors de portée en bas ; ne s'arrêtant qu'à la généralisation de cette idée, abstraction faite de la contrariété qui s'y trouvait relativement à celle des positions de l'objet. » (II : 112-115) Une approche anthropologique de ce phénomène (tabou, euphémisme, etc.) est proposé dans l'article de R. Gordis (1938).

³ Guiraud distinguait trois groupes prototypiques de sèmes lexicogéniques : *physiques* (forme, contenu, consistance, etc.), *fonctionnel* (situation, usage, etc.) et *circonstanciel* (lieu, fabrication, etc.).

Qu'une même notion soit contenue dans plusieurs racines primitives, cela ne nie pas l'unité de la fonction, l'imitation vocale.

Il n'y a avait aucune diversité dans le but qu'on se proposait, ni dans la mécanique qu'on y employait. On avait toujours en vue de représenter l'objet par un son assimilé à ses effets, autant qu'il était possible. (De Brosses, II : 395)

On trouve également chez Court de Gébelin une remarque qui rend transparente la question : *pourquoi tant de mots pour désigner la même chose ?* – question qui peut justifier, pour certains, le manque de tout rapport naturel entre langues appartenant à des familles différentes ou de renforcer l'idée d'arbitrarité dans la langue. Pour cet auteur,

[...] les différents noms donnés à un même objet ne doivent leur existence qu'aux diverses qualités sous lesquelles chaque nation l'envisageait : ainsi ceux qui appelèrent l'Être suprême « Dieu » l'envisageaient comme la source de la lumière et voyaient en lui un être pur comme la lumière ; ceux qui l'appelèrent El ou All voulurent désigner par là son élévation ; en l'appelant God, on désignait sa bonté ; sa puissance, en l'appelant Boq [...].

(Le Monde primitif, p. 363)

La même idée est reprise et développée par Charles Nodier¹ : selon lui la diversité d'aspects des choses nommées est à mettre en relation avec la multiplicité d'attitudes des « dénominateurs ».

Pour Nodier, les rapports permettant aux sons de la parole d'imiter, indirectement, certes, mais fidèlement et sans aucune rupture de mimésis, jusqu'aux objets dépourvus de toute existence sonore, sont complètement légitimes².

Sous l'influence de son site, chaque peuple n'élabore pas seulement, comme le voulait Gébelin, sa « prononciation » particulière d'une langue universelle, mais

¹ *Dictionnaire des onomatopées*, 1808 ; *Notions élémentaires de linguistique*, 1834. Et pourtant, l'idée d'un langage « organique » et naturel n'entraîne pas chez lui celle d'une langue primitive universelle, ce qui a signifié un grand pas en avant pour la pensée linguistique de son époque.

² On retrouve le même point de vue chez Saint Augustin.

bien sa propre langue, distincte de toutes les autres en ce qui concerne le matériel lexical¹.

Ce sujet, inconcevable pour l'essentialisme platonicien, d'une mimésis diversifiée selon la diversité des aspects et des façons de percevoir, est au moins depuis Epicure (*Lettre à Hérodote*) et Lucrèce (*De natura*, V : 1056 et suiv.) une réponse naturaliste à l'argument conventionaliste de la diversité des langues. Lamy l'illustre remarquablement en ces termes :

Il dépend de nous de comparer les choses comme nous voulons, ce qui fait cette grande différence qui est entre les langues qui ont une même origine [...] Le français, l'espagnol, le portugais viennent du latin, mais les Espagnols, considérant que les fenêtres donnent passage aux vents, ils les appellent ventana, de ventus. Les Portugais ayant regardé les fenêtres comme de petites portes, ils les ont appelées janella, de janua. Nos fenêtres étaient autrefois partagées en quatre parties avec des croix de pierres, on les appelait pour cela des croisées, de crux. Les Latins ont considéré que l'usage des fenêtres est de recevoir la lumière, le mot fenestra vient du grec phainein qui signifie reluire. C'est ainsi que les différentes manières de voir les choses portent à leur donner différents noms².

(*Rhétorique*, I : 5)

En termes plus actuels, les dénominations inférentiellement motivées par cognition sont légion. Elles sont généralement fondées sur la nomination de l'holonyme³ par la désignation de l'un de ses hyponymes (coutumiers, prototypiques,

¹ Cela qui nous amène à dire que le principe mimétique ne doit pas impliquer nécessairement l'existence d'une langue originelle unique, idée qui d'ailleurs, transparaîtra au terme de notre étude.

² Cette position rallie le point de vue de Vico qui, mettant en exergue l'influence du climat sur le processus de nomination, précise : « La diversité des climats ayant contribué à la formation de tempéraments fort différents, il en est résulté des us et coutumes variables de peuple à peuple, et cette diversité de tempéraments et de mœurs a entraîné une diversité de langues. Différents les uns des autres par leur caractère, les hommes ont en effet considéré tout ce dont ils avaient besoin ou qui était nécessaire à leur vie sous différents aspects ; d'où ces usages si variables, parfois même entièrement opposés entre eux ; on ne peut expliquer autrement le fait qu'il y ait autant de langues qu'il existe de nations différentes. » (*Science nouvelle*, p. 158).

³ L'*holonyme* (ou l'*hyperonyme*) désigne le concept en tant qu'intégrant d'autres concepts. L'opposé, l'*hyponyme* désigne le concept en tant qu'intégré par un autre concept.

etc.), telle la nomination de l'artefact par la désignation de son mode d'emploi, de sa finalité, de sa matière, de sa forme, etc. C'est concevoir métonymiquement comme indistinctes et nommer du même nom des réalités pourtant distinctes mais contiguës. C'est ce qui nous fait nommer d'ailleurs du même nom le tout et la partie, l'objet et la matière dont l'objet est fait, le contenant et son contenu ; l'objet ou l'action et un attribut caractéristique ou une composante prototypique qui généralement les accompagnent ou les constituent.

Une autre aspect qui relève du découpage sémiologique et qui accentue les différences existant entre les langues concerne le phénomène suivant : ce qu'une langue signifie par réanalyse paradigmatique (mots issus d'une même base), une autre langue peut le signifier par simple différence sémique (mots différents) et/ou réanalyse syntaxique (structure factitives, causatives, etc.).

Prenons à ce sujet quelques exemples contrastifs, en turc et en français.

Le noyau verbal *ko-* (infinitif *ko-mak* « mettre, poser, asseoir) est susceptible de variantes flexionnelles telles que :

ko-n-mak (réfléchi) « s'asseoir, se mettre ».

ko-n-usch-mak (réfléchi, réciproque) « converser, parler » / s'asseoir ensemble, l'un avec l'autre/¹.

De même,

ol-mek « mourir » / *ol-dur-mek* « tuer ».

Ce que le turc signifie par inclusion flexionnelle (*oldurmek* est une variante flexionnelle de *olmek*), le français le signifie par opposition sémique pure et simple (*mourir* vs *tuer*) ou par intégration syntaxique (*tuer* = *faire mourir*).

Il en va de même de la signification par dérivation, elle aussi plus fréquente en turc. Ainsi, *-la-* est un suffixe dénominatif qui permet de dériver des dénominations verbales :

¹ Nous proposons deux sortes de traductions, libre et littérale. La traduction libre nécessairement trahit le propre de l'usage turc, dont elle négocie le particularisme en fonction de l'usage français. La traduction littérale transpose sans trahison le propre de l'usage turc, aboutissant à des résultats non français logiquement déductibles, certes, mais socialement inacceptables.

su « eau » → su-la-mak « arroser » */eau-ter/
ot « herbe » → ot-la-mak « paître » */herb-er/
at « cheval » → at-la-mak « sauter » */cheval-er/
yumurt « œuf » → yumurt-la-mak « pondre » */œuf-er/

Toutes ces divergences que l'on peut illustrer facilement dans les langues relèvent du *découpage, de la structuration sémiologique*. Il n'existe pas de structuration du monde *a priori*, certes, c'est ce que nous apprennent les différentes langues. Tous les individus n'ont pas la même façon de structurer le monde, les *signifiés* varient d'une communauté à l'autre, et donc, par là même, les *signifiants* aussi. Tel ou tel découpage est dû à une conception du monde liée à une culture, à une idéologie, à un environnement particulier.

Souvent, on a l'habitude de dire que s'affirme ainsi l'arbitraire du matériau signifiable, dans son découpage signifié, car ceci n'est pas prédictible, rien n'est universel, tout est singulier (ethniquement propre) et conventionnel (politiquement contractuel).

Pour Saussure, la motivation signifie une certaine adéquation entre le concept et l'image acoustique, une analogie, une concordance entre les deux (de par la définition même du signe), mais également l'adéquation entre la forme et la substance du contenu, à savoir entre le modèle analytique proposé par l'ensemble des unités signifiantes de la langue et la réalité ainsi recouverte (de par les exemples qu'il donne, anticipant ainsi la théorie du signe de Hjelmslev).

Si la preuve péremptoire de l'arbitrarité repose sur le découpage sémiologique, cela infère que le critère de la motivation semble être *l'adéquation à la réalité, c'est-à-dire la vérité même* ! Puisque, entre deux modèles différents qui recouvre la même zone de la réalité, nous allons nous demander lequel est plus proche de la vérité concernant ce segment-là de réalité, vérité qui nous est relevée dans un plan extralinguistique, celui de la connaissance scientifique¹.

¹ Certes, la langue est, elle aussi, « connaissance », instrument et résultat de la connaissance, et, de ce point de vue, elle peut être mise à côté de la connaissance scientifique. L'énoncé saussurien « la langue est un principe de classification » peut être compris également dans ce sens : la langue constitue un principe de classification des objets, de nos expériences, etc. Ce sujet est trop vaste pour

Dans une perspective plus large, on devrait expliquer aussi dans quelle mesure la réalité même coïncide avec le modèle taxinomique et analytique que la langue propose dans la tentative de comprendre la réalité, de la recréer dans un espace immatériel - la pensée humaine.

Nous nous demandons également si le modèle scientifique de la réalité, là où il existe, ne se subordonne pas lui aussi à la distinction forme-substance, à savoir s'il n'existe pas pour la même substance une « pluralité de solutions »¹. La distinction *vérité relative* – *vérité absolue* justifierait exactement l'existence de plusieurs vérités portant sur la même réalité et, de là, l'existence de plusieurs formes pour la même substance.

Pour notre part, c'est plutôt de *relativité* qu'il s'agit là, ce que l'on ne saurait identifier à *arbitraire*. Deux points méritent d'être focalisés :

- Les conditions matérielles de l'observation même peuvent entraîner un changement dans la perception, puis dans la connaissance et la conceptualisation et, enfin, dans la dénomination².

- Si relativité du découpage du réel existe, elle suppose des processus, des opérations qui se présentent comme des *tendances* aléatoires. Mais ces tendances sont des entités statistiques qui peuvent être quantifiées, mesurées et introduites dans des « formules » : elles correspondent donc à des relations contraignantes. Les figures rhétoriques (métonymie, métaphore, etc.) ont leur correspondant dans les

y insister davantage. Limitons-nous à attirer l'attention sur la difficulté d'opérer dans la langue avec le critère de vérité. Pour ce faire, il suffit de penser à un exemple souvent repris quant à la distinction forme-substance, le spectre des couleurs dans les langues, qui montre combien il est difficile de préciser la forme motivée de la substance du contenu.

¹ Si l'on regarde rapidement les exemples que les langues naturelles fournissent, la réponse semble affirmative : la manière de découper la réalité est relative (ce qui n'implique nullement un quelconque arbitraire !) dans le sens que chaque individu / groupe d'individus est susceptible de recréer la réalité qui l'entoure, influencé - plus ou moins, par des facteurs socioculturels ou autres. Rien ne lui interdit d'évoquer, *d'une manière « sentie », à sa manière*, cette réalité par le biais des signes.

Mais y a-t-il une manière absolue de segmenter la réalité ?, on ne saurait ni le dire ni risquer de le formuler. Ce qui est certain c'est que le découpage sémiologique, même si différent d'une communauté de langue à une autre, sous-tend au moins une certaine (intention de) motivation absolue, « relativiste » (*i.e.* telle qu'elle est ressentie par la communauté en question et qui peut ne pas l'être par une autre communauté) plutôt qu'un conventionnalisme *de facto*.

² Parmi les exemples turcs cités, quelques-uns illustrent des manières particulières de motivation (inférentielle) dénominate, par exemple « converser, parler » = /s'asseoir ensemble/, ou « pondre » = */œuf-er/ (désignation du produit), alors que la dénomination française désigne (en mettant l'accent sur) l'action de *poser*.

procédés de nomination ; bien entendu, il ne s'agit pas du même statut linguistique, mais ce sont les mêmes phénomènes associatifs et psychiques en général¹.

Le sens d'expressions décrivant une situation objective peut différer selon la manière dont la situation est conceptualisée. De telles expressions sont sémantiquement distinctes, elles reflètent des façons différentes de concevoir le référent.

Et l'explication revient à notre capacité incontestable que nous avons d'appréhender un domaine cognitif de différentes manières. *L'objet étant commun, c'est la manière de le regarder, le profil qui en change.*

Il existe plusieurs manières d'envisager une chose, mais pas une infinité. Il est très probable donc que deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes découpent et définissent la réalité de la même façon. Et si, par ailleurs, l'aspect signifié coïncide avec le matériau signifiable, cela ne doit guère étonner, car il existe des universaux de modes de dénomination. Mais, c'est à la communauté même de choisir celui qui s'adapte mieux à ses conditions physiologiques, topologiques, etc. *Relativité conceptuelle* ne s'oppose aucunement à *motivation linguistique*, elle n'implique pas l'arbitraire fondamental dans la langue².

¹ A cet égard, on peut observer, par exemple, le rôle important joué dans la nomination, dans toutes les langues naturelles, par l'association étroite du tout et de la partie : le concept peut se fonder et s'expliquer, être le particulier d'un général et inversement être le général qu'illustrent des cas particuliers, etc.

² Il faut toutefois reconnaître à la décharge des tenants du conventionnalisme le fait que bien des formes linguistiques actuelles ne sont plus motivées, ou plus exactement ressenties « motivées » par les locuteurs d'aujourd'hui. Mais il est tout aussi vrai, on le sait bien, que le sens et la forme actuels d'un mot sont l'aboutissement de tout un processus historique, susceptible de jouer sur la motivation, la démotivation, la conventionnalisation, voire la re-nomination.

3. Les thèses du non-arbitraire du signe

Deux thèses faisant état du caractère causal du langage se singularisent dans la littérature du genre¹ :

3.1 La thèse traditionnelle

La thèse traditionnelle (*Cratyle* excepté) postule l'idée d'une expressibilité originaire, l'onomatopée, source des langues – qui se serait progressivement effacée sous l'effet d'une évolution phonétique et/ou sémantique irrésistible, et aussi à cause d'un affaiblissement graduel de l'instinct et de la sensualité mimétiques.

A la source de tout mot *arbitraire*, il peut y avoir, et donc il y a, un mot expressif ; l'arbitraire est survenu, et il est un fait d'histoire et non de nature : il n'y a pas eu de convention originaire, donc pas de convention du tout, car *une série d'accidents n'est pas une convention*.

On peut donc bien dire que les langues sont (devenues) arbitraires, mais non qu'elles sont (essentiellement) conventionnelles, thèse discréditée surtout par la grammaire comparée.

3.2 La thèse saussurienne

Cette thèse interprète la diachronie non comme destructrice mais, au contraire, comme créatrice de mimologie, et dont la formule emblématique pourrait être l'exemple saussurien *classicum > glas*, cité dans son *Cours*, dans un passage assez controversé, qui lie le principe de l'arbitraire à un effort de réduction systématique de l'onomatopée.

On pourrait s'appuyer sur les onomatopées pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Mais elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Leur

¹ V. Genette, 1976.

nombre est d'ailleurs bien moins grand qu'on ne le croit. Des mots comme fouet et glas peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (fouet dérivé de fagus « hêtre », glas = classicum) ; la qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique. [...] En outre, une fois introduite dans la langue, elles [les onomatopées] sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc., que subissent les autres mots (cf. pigeon, du latin vulgaire pipio, dérivé lui-même d'une onomatopée) : preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé. (CLG, p. 101-102)

On notera l'ambiguïté de la position de Saussure qui fait, tout au début, de la diachronie le test de l'intention de l'expressivité dans la langue, pour s'en départir par la suite, au détriment de la motivation : quand l'évolution phonétique détruit une « onomatopée authentique » (*pipio* > *pigeon*), c'est la preuve que la conscience linguistique ne tenait pas assez à l'expressivité pour lutter contre l'érosion du signifiant expressif ; quand elle en crée (*classicum* > *glas*), ce ne peut être qu'un « résultat fortuit », et donc, en l'absence d'intention, ce ne peut être une « onomatopée authentique ».

3.3 Pierre Guiraud : entre motivation et arbitraire

Pierre Guiraud est de ceux qui ont contribué à assouplir considérablement le dogme de l'arbitraire en montrant que l'onomatopée joue un rôle beaucoup plus important que ne le disent les partisans de Saussure¹. Avec lui, la recherche sur l'onomatopée ne peut être taxée de pré-saussurisme : il la fait entrer dans une étymologie structurale.

¹ *Structures étymologiques du français*, 1967 [1986].

Admirateur de Gustave Guillaume, P. Guiraud ressent le besoin de situer les « structures sous-jacentes » aux « champs morpho-sémantiques » (p. 201) sur le plan que Guillaume appelle celui de la *puissance*. Ainsi, Guiraud fait de la racine, par exemple, *P.P.* une « matrice onomatopéique », « un signe en puissance » (p. 190)¹. Guiraud assigne donc à l'onomatopée une place en « langue ».

P. Guiraud pense que son lecteur est « convaincu de la réalité et de l'importance de l'onomatopée dans la création lexicale » (p. 90). En effet, dans cette étude et d'autres du même recueil, nous sont présentées les ramifications structurales et onomatopéiques de la racine *T.K.* : elle couvre des milliers de mots.

Mais celui même qui a porté son regard du côté de la manifestation du symbole dans le langage maintient le primat de l'arbitrarité.

P. Guiraud écrit : « les valeurs onomatopéiques ne sont jamais qu'en puissance » (p. 91). Pire : il n'envisage pas qu'on puisse « remettre en cause l'arbitraire du signe », qui est « indiscutable au niveau de la deuxième articulation ». Le contexte est celui-ci :

Toutefois, il paraît difficile de concevoir que la fréquence des mots et le nombre de leurs sons soient déterminés par leur forme phonique ; ce serait remettre en cause l'arbitrarité du signe qui est indiscutable [...]. (1986 : 81)

Guiraud clôt son chapitre III en reconnaissant à « un certain nombre de formes » une « vocation onomatopéique » (p. 92). Malheureusement (p. 201 du même ouvrage), il accrédite l'opinion selon laquelle « aucune valeur sémique » n'est « directement attachée » aux phonèmes. Il malmène plus explicitement encore le non arbitraire du signe avec sa déclaration de la page 181 : « ce serait remettre en cause l'arbitrarité du signe qui est indiscutable au niveau de la deuxième articulation ».

La faible atténuation de la page 195 : « le signe est très souvent arbitraire en deuxième articulation » ne change rien : le primat de l'arbitrarité est conservé.

¹ Cette signification n'est pas une comme l'est le signifié de puissance d'un système donné. Plusieurs « signifiés de puissance » sont attachés à un phonème, selon le principe d'analogie. *P* signifiera à la fois la puissance, la petitesse et toute chose ressemblant à ce geste articulatoire. Dans le discours, il pourra ne signifier que l'un de ces sens, diversement nuancé par les phénomènes d'interférence. Si l'on désire arriver à une signification une, il faut alors rechercher le signe de puissance (minimal) non dans le phonème, mais dans chacun des paramètres phono-articulatoires qui le constituent.